



SAISON 2022 - 2023

COUPE HONNEUR DEPARTEMENTALE COMBAT / KATA

PUPILLE / BENJAMIN

DIMANCHE 29 JANVIER 2023

ADRESSE	Ensemble sportif Maurice Prévault – Avenue Charles de Gaulle – 94470 BOISSY-SAINT-LEGER
ENGAGEMENT	Individuels : 3€
CATEGORIES	Pupilles – Benjamins (M / F – Individuels)

Date limite d'inscription(*) : Dimanche 22 janvier 2023



Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur le site du CDK94

COMBAT

PUPILLES / 2013-2014

DEBUT DES COMPETITIONS | PUPILLES : 09H00

Contrôle et pesée (Masculin) : 08h00-08h30

-25kg/-30kg/-35kg/-40kg / -45kg/-50kg / 50kg et +

Contrôle et pesée (Féminin) : 08h00-08h30

-25kg/-30kg/-35kg/-40kg / -45kg/45kg et +

BENJAMINS / 2011-2012

DEBUT DES COMPETITIONS | BENJAMINS : 10H30

Contrôle et pesée (Masculin) : 09h15-09h45

-30kg/-35kg/-40kg / -45kg/-50kg / -55kg/55kg et +

Contrôle et pesée (Féminin) : 09h15-09h45

-30kg/-35kg/-40kg / -45kg/-50kg / 50kg et +

Tous les participants de la Coupe Élite peuvent y participer sauf les 2 premiers

KATA

PUPILLES / 2013-2014

Contrôle : 11h30-11h45

DEBUT DES COMPETITIONS | PUPILLES : 11H30

BENJAMINS / 2011-2012

Contrôle : 12h00-12h15

DEBUT DES COMPETITIONS | BENJAMINS : 12H45

Tous les participants de la Coupe Élite peuvent y participer sauf les 4 premiers

REMISE DES RÉCOMPENSES À LA FIN DE CHAQUE CATÉGORIE

Chaque compétiteur devra se présenter muni de son passeport sportif comprenant :

- 2 licences dont celle de la saison sportive en cours (2022-2023)
- 1 autorisation parentale 2022-2023 pour les mineurs (disponible sur le passeport sportif)

QUALIFICATION :

Les 2 premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour la Coupe de France

(*) INSCRIPTION : les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription
(extrait du règlement des compétitions de la FFKDA)

AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE NE SERA ACCEPTÉE